

**Compte rendu sommaire**  
**Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 14 octobre 2019**  
**au siège 34 Grand 'Rue à Rombas**

---

L'an DEUX-MILLE-DIX-NEUF, le QUATORZE du mois d'OCTOBRE à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 7 octobre 2019.

Présents : MM. FOURNIER, CANTELE, CORRADI, FAVIER, FICHTER, HENRY, MATELIC, MULLER (à partir du point 9.1), MUNIER, PELIZZARI (sauf point 5.1) et WATRIN.

Membres ayant donné procuration : M. BOLTZ à M. FOURNIER

Absent : M. DROUIN, M. MULLER (jusqu'au point 8.1) et PELIZZARI (au point 5.1)

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON et SERRIER et Mme SALIOU

---

**Le Président** ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

## **1. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

### **1.1 DB 2019-93 - Parc d'Activités Communautaire « Belle Fontaine » - Cession d'un terrain à la Société « AGLEC INOVA »**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE la cession des parcelles cadastrées BAN DE CLOUANGE – section 04 n° 91 – section 06 n° 176 et section 06 n° 178, à la Société « AGLEC INOVA », domiciliée à MONDELANGE (57300), 54B, rue de Bousange, ou toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont elle restera solidaire,

- FIXE le prix de cette cession conformément à l'estimation des services du Domaine en date du 12 avril 2019 soit 23,00 € HT/m<sup>2</sup>,

- DÉCIDE d'accorder un abaissement de prix à hauteur de 6,90 € HT le m<sup>2</sup>, ce qui ramène le prix de cession à 16,10 € HT/m<sup>2</sup>, compte tenu de l'engagement pris par la Société « AGLEC INOVA » de procéder à la création de 6 emplois minimum,

- DÉCIDE de formaliser cet engagement dans le cadre d'une convention sous seing privé,

- et AUTORISE le Président à signer le compromis de vente et l'acte de vente à passer avec la société AGLEC INOVA ou toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont elle restera solidaire.

## **2. DÉVELOPPEMENT DURABLE**

### **2.1 DB 2019-94 - Dispositif d'aide aux équipements de développement durable - Versement de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à divers particuliers pour un montant total de 204,48 € dans le cadre du dispositif d'aide aux équipements de développement durable,

- Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

### 3. LOGEMENT

#### **3.1 DB 2019-95 - Protocole d'aide à la rénovation thermique des logements privés – Attribution de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer une subvention d'un montant de 500 e à un particulier dans le cadre du protocole d'aide à la rénovation thermique des logements privés,
- Et DÉCIDE de procéder à son versement.

#### **3.2 DB 2019-96 - Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) – Attribution de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à divers particuliers pour un montant total de 4 290,44 € dans le cadre de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat,
- Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

#### **3.3 DB 2019-97 - Campagne d'isolation thermique – Attribution de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à divers particuliers pour un montant total de 1 637 € dans le cadre de la Campagne d'isolation thermique,
- Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

### 4. DÉCHETS MÉNAGERS

#### **4.1 DB 2019-98 - Fourniture et pose de conteneurs enterrés sur le territoire communautaire – Attribution du marché**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de retenir l'offre présentée par l'entreprise ASTECH – 68390 SAUSHEIM, pour un montant de 43 635,00 € HT soit 52 362,00 € TTC pour la fourniture de 8 conteneurs enterrés sur le territoire communautaire,
- Et AUTORISE le Président à signer toutes les pièces afférentes à la conclusion, à l'exécution et au règlement du marché.

### 5. AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

#### **5.1 DB 2019-99 - Aménagement des entrées de ville de la Commune de Pierrevillers - Attribution d'un fond de concours.**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer à la Commune de Pierrevillers un fonds de concours d'un montant de 30 000 € pour la réalisation d'un aménagement de sécurité et de mise en valeur d'une section de la voie principale de la commune,
- Et AUTORISE le Président à signer la convention à passer à cet effet.

## **6. GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)**

### **6.1 DB 2019-100 - Adoption du « Programme d'Actions de Prévention des Inondations » (PAPI) d'intention du bassin versant de la Moselle Aval porté par le Syndicat Mixte « Moselle Aval » et signature de la convention cadre.**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le PAPI d'intention porté par le Syndicat Mixte Moselle Aval,
- APPROUVE la Convention cadre du PAPI d'intention,
- S'ENGAGE à soutenir ce projet de prévention des inondations et la déclinaison des actions sur son périmètre,
- AFFIRME aux côtés des autres signataires, sa volonté de réduire de façon durable les dommages aux personnes et aux biens consécutifs aux inondations en mettant en œuvre une approche intégrée de prévention des inondations selon les actions identifiées par le PAPI d'intention,
- Et AUTORISE le Président à finaliser et à signer la convention afférente en annexe, et tous documents, contrats et arrêtés se rapportant à la présente délibération.

## **7. ENVIRONNEMENT**

### **7.1 DB 2019-101 - Étude en vue de la création d'un réseau d'itinéraires de promenades et de randonnées - Validation**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- VALIDE l'étude réalisée par le Comité Départemental de Moselle de la Randonnée Pédestre, en vue de la création d'un réseau d'itinéraires de promenades et de randonnées sur le territoire de la CCPOM,
- Et AUTORISE le Président à transmettre cette étude au Conseil Départemental de la Moselle.

## **8. POLITIQUE DE LA VILLE**

### **8.1 DB 2019-102 - Politique de la Ville – Territoire en veille active – Contrat de Ville de Moyeuvre-Grande – Avenant de prolongation**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE le Président à signer l'avenant à passer au « Contrat de veille active » de la ville de Moyeuvre-Grande.

## **9. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **9.1 DB 2019-103 - Personnel communautaire - Règlement de formation**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le règlement de formation du personnel communautaire.

### **9.2 DB 2019-104 - Personnel communautaire - Aménagement du temps de travail – Horaires variables – Modification du règlement**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de passer outre l'avis du Comité Technique quant à la mise en place d'un nouveau système d'horaires variables,
- Et APPROUVE les modifications à apporter au règlement des horaires de travail du personnel communautaire.

## **10. INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS**

- Tableau de bord d'activités au 30/09/2019
- Tableau de bord financier au 30/09/2019
- Tableau de bord « Ordures Ménagères » au 31/08/2019
- Tableau de bord « Opération Ravalement de Façades » au 30/09/2019
- Tableau de bord « Protocole territorial d'aide à la rénovation thermique » au 30/09/2019
- Tableau de bord « Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat » au 30/09/2019
- Tableau de bord « Isolation thermique » au 30/09/2019
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 30/09/2019
- Tableau de bord « Petite Enfance » au 31/08/2019

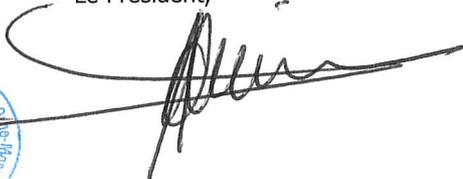
\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h05.

Rombas, le 16 octobre 2019

Le Président,



  
Lionel FOURNIER